

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-391 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-388 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2023, le conseil municipal a adopté le règlement mentionné en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 11 janvier 2023.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche